AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-6-65 383605

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS (Tél. 87-26-92)
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit - Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

LE BLACK-ROT DE LA VIGNE

Cette grave affection de la vigne se manifeste depuis quelques années dans certains vignobles de l'Ouest, notamment des départements de la Loire-Atlantique et de la Vienne. Il s'agit d'une affection due à un champignon, qui s'attaque au bois, aux feuilles et aux grappes. En l'absence de mesures de protection efficaces, il est susceptible de détruire totalement la vendange si les conditions climatiques lui sont favorables.

Le Black-rot se caractérise par l'apparition sur les feuilles de petites taches brunes de quelques mms. à 1 cm. de diamètre qui se couvrent de fines ponctuations noires. Sur bois et sur rafle on observe des taches ovales, déprimées et noirâtres. Les graines attaqués se rident et finissent par se déssècher.

Cette maladie passe l'hiver sur les grappes attaquées tombées au sol ou restées sur les souches. Les germes arrivent à maturité très tôt au printemps et les premières contaminations peuvent avoir lieu de bonne heure, dès que la vigne a développé deux ou trois feuilles. Les contaminations ont lieu au cours des pluies et peuvent être d'emblée très graves. Les taches apparaissent dix à quinze jours plus tard. C'est la raison pour laquelle les traitements dirigés contre le Black-rot doivent être précoces et commencer bien avant ceux permettant de lutter contre le mildiou. Actuellement des taches de Black-rot sont déjà visibles, d'autres doivent apparaître d'ici quelques jours.

En 1964, la sécheresse de l'été n'a pas permis au Black-rot de prendre une forte extension et ses dégâts ont été très limités. Dans les vignobles de la Loire-Atlantique où il est combattu régulièrement depuis plusieurs années, il est peu probable qu'il pose des problèmes aux viticulteurs en 1965, si ceux-ci ne relachent pas leur vigilance. Dans les vignobles de la Vienne, plus contaminés, son évolution et les dégâts qu'il sera susceptible d'occasionner, seront essentiellement fonction des conditions climatiques de l'année et du soin que les viticulteurs apporteront aux traitements dirigés contre cette affection.

AVERTISSEMENTS

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE - Les conditions climatiques ont été très défavorables à l'évolution des vers de la grappe et l'incubation des oeufs a été très longue. Les premiers et rares dégâts commencent à apparaître ; ils seront plus nets au début de la semaine du 14 au 20 juin, période à laquelle les traitements de type curatif, peuvent être effectués.

Il est d'autre part rappelé que l'importance des pontes est très faible et que seules les parcelles régulièrement attaquées doivent éventuellement être protégées.

INFORMATIONS

OIDIUM - Dans les vignobles très contaminés l'année dernière et mal protégés cette année, des pousses oïdiées sont bien visibles. Elles constituent des foyers permanents d'infection. Il y aurait lieu dans ces vignes d'effectuer un poudrage lors d'une belle journée. A défaut,

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-Gérant : L. BOUYX

20

un traitement liquide s'impose. Utiliser un produit conseillé dans l'édition spéciale.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Les conditions climatiques ont également été très défavorables au carpocapse et les premières apparitions de larves ne vont pas se manifester avant les derniers jours de la semaine en cours. En conséquence, un traitement peut être effectué dans les derniers jours de cette semaine. Les utilisateurs de produits agissant en profondeur (esters phosphoriques) peuvent retarder ce traitement aux premiers jours de la semaine du 14 au 20 juin.

Utiliser l'un des produits conseillés dans l'édition spéciale.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres le vol est commencé, mais les températures très basses n'ont pas permis le dépôt de pontes. Il est beaucoup trop tôt pour intervenir. Attendre de nouvelles informations de la Station.

TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont de plus en plus faibles mais il existe encore des germes susceptibles d'être libérés lors des pluies. En conséquence il y a lieu d'ajouter un produit anti-cryptogamique à la bouillie destinée à lutter contre le carpocapse.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, les récentes pluies ont enlevé une grande partie de l'efficacité du dernier traitement conseillé. Des germes continuent d'être projetés et de nouvelles taches doivent apparaître prochainement. Par conséquent dans tous les vergers de poiriers et de pommiers cultivés en forme basse, ainsi que sur la Reinette Clochard en forme haute tige, effectuer un nouveau traitement dans les derniers jours de la semaine en cours ou au plus tard dans les tout premiers jours de la semaine du 14 au 20 juin.

INFORMATIONS

OIDIUM - Profiter du traitement précédent pour ajouter à la bouillie un produit anti-oïdium sur les variétés sensibles de pommiers.

PUCERONS DIVERS - En cas de pullulations se reporter aux notes précédentes.

ARAIGNEE ROUGE - Dans les vergers des Deux-Sèvres dans la région de la Gâtine, on note une recrudescence de l'activité de ce parasite. En cas de nécessité, se reporter aux notes précédentes.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET -

- TIRAGE DU 9 JUIN 1965 - 1.550 EXEMPLAIRES -